

**INSTITUT  
FRANÇAIS**  
ALGÉRIE

  
**AMBASSADE  
DE FRANCE  
EN ALGÉRIE**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Appel à candidatures 2024

### Bourses d'études « France Excellence IFA » - Master 2

Dans le cadre de la 6<sup>ème</sup> édition de son programme de bourses d'études « France Excellence IFA », l'Institut français d'Algérie attribue pour l'année universitaire 2024-2025 vingt-cinq bourses pour accueillir des étudiants en provenance d'Algérie en Master 2 dans les établissements français d'enseignement supérieur.

L'appel à candidatures est ouvert du 16 avril 2024 au 16 mai 2024 à minuit (heure d'Alger).

#### Critères d'éligibilité

Sont éligibles les étudiants algériens et/ou résidant en Algérie ayant déjà effectué leur procédure Campus France pour une année d'études en France en 2024/2025, en fournissant dans leur dossier de candidature une lettre d'acceptation en Master 2 ;

Sont inéligibles :

- Les candidats possédant la nationalité française (simple ou double) ;
- Les candidats bénéficiaires d'un autre programme de bourses.

#### Prestations liées à la bourse IFA Excellence 2024

L'étudiant recevra une bourse d'un montant de 860 € net / mois sur une durée de 12 mois pour une inscription en France en Master 2. Les lauréats bénéficieront également des conditions suivantes :

- La gratuité du visa (frais consulaires) ;
- La prise en charge du voyage aller-retour Algérie-France ;
- La couverture assurance maladie et responsabilité civile durant le séjour ;
- La gratuité des droits d'inscription afférents à la préparation d'un diplôme national dans la plupart des établissements publics.

**NB :**

- La bourse est attribuée pour une seule année universitaire. Il appartient donc à l'étudiant de prévoir les moyens financiers nécessaires à la poursuite éventuelle de ses études en France au-delà de la période couverte par la bourse.
- Le financement du redoublement n'est pas possible.